

Conseil municipal

Séance publique du Vendredi 9 septembre 2016

Présents

Jean Pierre Pastre - Anne Cabrié - Patrice Castillon - Eliane Galtier - Philippe Clément

Guy Sabarthès - Irène Prioton - Angel Brigido - Christine Cabantous - Pauline Berdeil

Le Maire ouvre le conseil public par une déclaration relative à la situation générale et ses conséquences pour le village. Il propose au conseil de se réunir après les vendanges pour évaluer son action après huit années de gestion et réfléchir aux ajustements à proposer au projet de village.

Question 1

Point sur la fusion des 3 communautés de Communes

Réunion de la commission présidée par le Préfet de Région pour entériner la fusion des Communautés de Communes. Les 3 Communautés de Communes : Olonzac, Saint-Pons, Orb et Jaur devront fusionner le 1^{er} janvier 2017.

Un débat s'installe et Mme Prioton renouvelle au conseil son désaccord sur cette fusion qu'elle avait déjà exprimé auparavant et présente les arguments financiers suivants : l'Etat n'a pas transmis les données financières de chacune des trois Communautés de Communes avant les votes pour ou contre la fusion.

Le taux actuel d'endettement de notre CC est de 87€ par habitant, celui de Orb et Jaur de 764€ par habitant, à l'issue de la fusion à 3 nous serons à 289€ par habitant, taux supérieur aux moyennes nationale et régionale. Les marges de manœuvre de la nouvelle entité seront lourdement entravées et la pression fiscale pesant sur les habitants (communale + intercommunale) va augmenter même si notre commune ne change pas ses taux d'imposition comme elle s'y était engagée.

Question 2

Point sur la rentrée scolaire

Rentrée scolaire avec 43 enfants

21 élèves classe Cycle 1 et 2 Mme Bricout Elsa + Françoise Galasso Atsem

22 élèves classe Cycle 3 M. OUALLET Vivien

Poste de direction non pourvu à la rentrée. Intervention du maire auprès de l'Inspecteur de circonscription, Sous-préfet, mobilisation des parents d'élèves. Lundi 5 septembre un enseignant titulaire pour l'année scolaire a été nommé. Recrutement d'une Assistante administrative pour le directeur : Mme Lannoy Elodie, rémunérée par l'Education Nationale.

Reprise des TAPS et des services périscolaires cantine, garderie avec le même personnel selon les mêmes conditions tarifaires et d'organisation. (dossier d'inscription transmis aux parents)

Question 3

Délibération : compétence Eclairage public transférée à Hérault Energies

Transfert de la compétence « Investissement éclairage public » à Hérault énergies pour une période de 5 ans. Travaux de mise en conformité du réseau, renforcement, dissimulation, équipements spécifiques pour économie d'énergie... Le conseil municipal est d'accord pour ce transfert.

Question 4

Point sur le stationnement des engins et du matériel agricole sur l'espace public

Le conseil municipal souhaite discuter de la sécurité et de la commodité de passage sur la voie publique. Pour statuer sur les utilisations privatives de l'espace public. Une proposition en lien avec la gendarmerie sera faite au prochain conseil municipal.

Question 5

Délibération sur l'usage du photocopieur de la mairie

Le conseil municipal décide que les photocopies ne seront plus réalisées pour les professionnels. Le conseil municipal statuera à la prochaine réunion sur les tarifs pour les particuliers et associations.

Question 6

Point sur les manifestations d'été et programmation automne hiver

BILAN de l'été

- Fête internationale
- Fête locale
- Feu d'artifice
- Fête de la lavande
- Soirée de fin d'été / expo, concert

A venir

Reprise du CMJ samedi 10 septembre
Dimanche 5 décembre Après-midi de Noël récréative
Samedi 11 décembre : Nadalet
Dimanche 18 décembre Concert de Noël à l'Eglise
Actions avec Minervois sans Frontière (Aide à Madagascar) menée par les aînés de Félines, la commission sociale et Conseil Municipal des Jeunes
Calendrier des aînés ADMR, réunions conférence débat et information pour l'aide en milieu rural aux personnes âgées. Thèmes choisis : prévention des chutes, prévention des arnaques, aides à domicile...

Question 7

Point sur la redevance incitative et gestion du ramassage des déchets

Nombreux dysfonctionnements de ramassage de déchets constatés en période estivale. Le secrétariat de mairie a fait son possible pour alerter quotidiennement les services de ramassage quant à la quantité des ordures ménagères pour augmenter la fréquence de relevage. La mairie a également mis à contribution les employés de mairie pour procéder au nettoyage et ramassage à certains moments et endroits.

Nombreux problèmes de facturation

La mairie n'est pas responsable de la facturation mais constituera un dossier recueillant tous les courriers de contestation et le transmettra de façon globale à la cdc Le Minervois. Il convient également de vous adresser au service déchet de la CC Le Minervois.

Question 8

Approbation Convention Pôle Médecine préventive

Un nouveau système de médecine préventive a été mis en place par le Département. Les collectivités doivent l'approuver pour leurs salariés.

Question 9

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales FPIC 2016

Répartition du FPIC 2016

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales FPIC. Répartition 2016 : reversement de 127 654 € pour la CDC et 7379 € pour Félines Minervois.

Questions diverses

Aide à l'épicerie

Participation de la mairie à hauteur de 300 € pour financer le remplacement d'une armoire réfrigérée correspondant à 1 mois de loyer.

	VOTE
POUR	10
CONTRE	0
S'ABSTIENT	0

Toutes les questions ont été votées à l'unanimité des participants.

« Séance clôturée à 22h28, l'ordre du jour étant épuisé »

Signatures des présents